

**OSSATURE BOIS**  
**CHÂSSIS AVEC VOILET TRADITIONNEL**  
**DANS CAISSON MENUISE**  
**POSE AVEC PATTES ET AILES**  
**DE RECOUVREMENT REDUITES**

ETANCHEITE A L'AIR DU CAISSON MENUISE: Voir  
- NF P 23-201-1 article 5.7 Menuiserie en bois  
- NF P 24-203-1 article 4.423 Menuiseries métalliques

VR non fourni par K.LINE

Caisson non fourni par K.LINE

NOTA: Déformation horizontale sous exploitation inférieure à 4mm

**IMPERATIF**  
Prévoir un dispositif de jet d'eau ou goutte d'eau non fourni par K.LINE

Fixation de la traverse haute de la menuiserie (non fournis par K.line) à réaliser suivant le type de caisson menuisé, pour assurer la reprise des efforts au vent et au poids de la traverse haute.

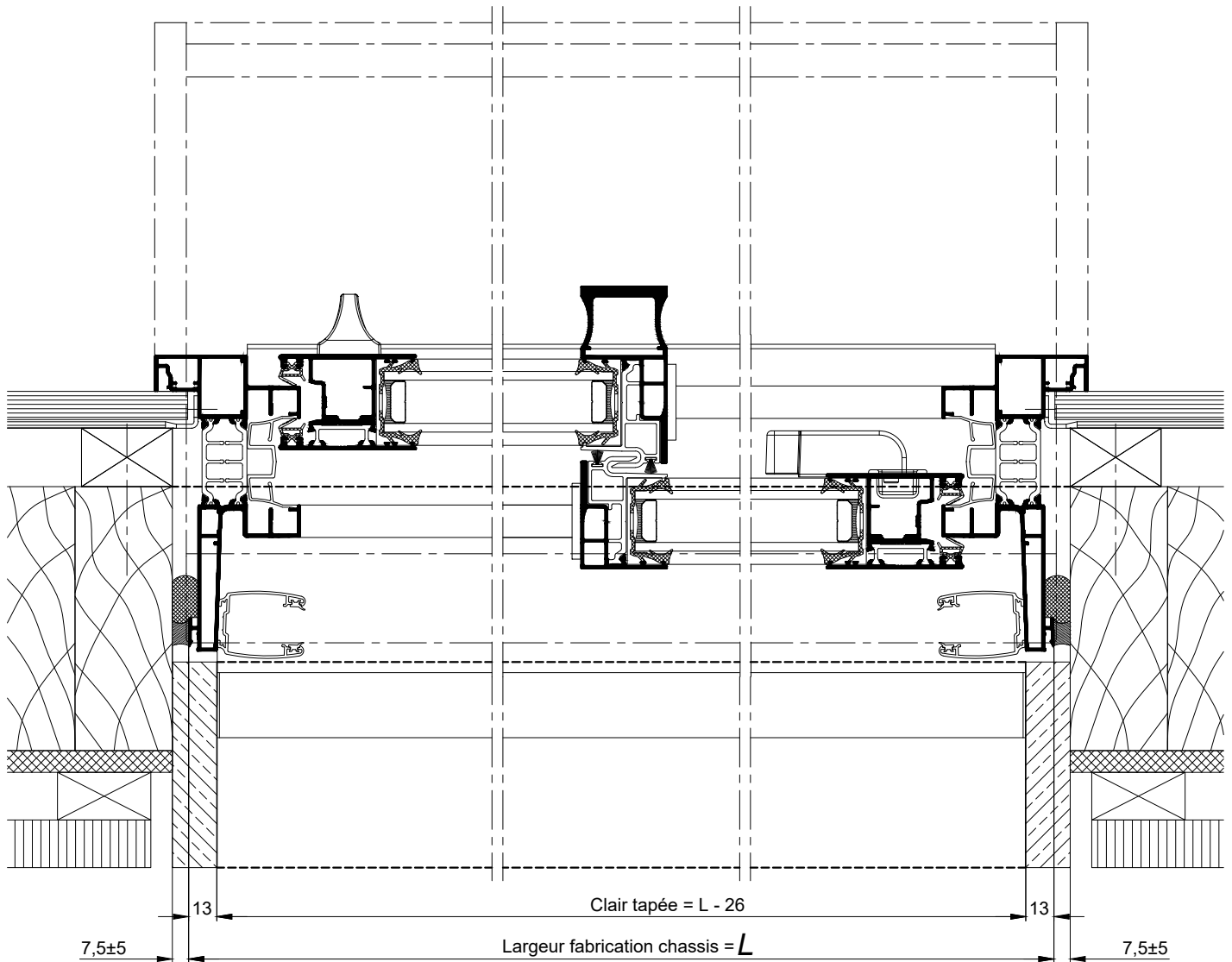
Hauteur fabrication châssis = H

Hauteur allège à préciser

70

La mise en oeuvre doit être effectuée en respect des règles, normes et DTU en vigueur. Sous charges d'exploitation, la déformation verticale de la structure devra être limitée à 3mm.

OSSATURE BOIS  
CHÂSSIS AVEC VOILET TRADITIONNEL  
DANS CAISSON MENUISE  
POSE AVEC PATTES ET AILES  
DE RECOUVREMENT REDUITES



COUPE HORIZONTALE Ech 1/3

NOTA: Le dessin de l'ossature bois est donné à titre indicatif.  
des règles, normes et DTU en vigueur.  
Sous charges d'exploitation, la déformation  
verticale de la structure devra être limitée à 3mm.